



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONTRAT DE CESSION AVEC L'ASSOCIATION ARTHEMUS POUR L'ORGANISATION D'UN SPECTACLE LE 28 NOVEMBRE 2019**

**DÉCISION N° AU-19-321**  
**EN DATE DU 10 SEPTEMBRE 2019**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6<sup>ème</sup> Adjointe au Maire ;

**CONSIDÉRANT** la proposition de l'association Arthemus, représentée par Monsieur Vincent Simonet, dont le siège social est situé Maison des associations – BP 123 – 94 304 Vincennes Cedex – pour l'organisation du spectacle « Ana-Maria Bell, le violon des Carpates », le jeudi 28 novembre 2019, dont le prix de cession est fixé à 2 500 € (deux mille cinq cents euros) Nets ;

**CONSIDÉRANT** la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2019-2020.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'association Arthemus, représentée par Monsieur Vincent Simonet, dont le siège social est situé Maison des associations – BP 123 – 94 304 Vincennes Cedex – un contrat de cession pour l'organisation du spectacle « Ana-Maria Bell, le violon des Carpates », le jeudi 28 novembre 2019, dont le prix de cession est fixé à 2 500 € (deux mille cinq cents euros) Nets ;

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du  
tourisme,

**Signé**

**Odile SÉGURET**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20190910-lmc1H6580H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 10/09/2019  
Date de Publication : 10/09/2019